

08 Questions jointes de Mme Katrin Jadin à la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques sur "la grève chez bpost" (n° P0334)

08.01 Katrin Jadin: À bpost, le tri automatisé ne fonctionne pas correctement. Cela signifie souvent pour les agents un retour sur leurs pas et une charge de travail supplémentaire, non prise en compte dans le logiciel Georoute. La direction n'a pas donné suite aux demandes du personnel de modifier le système. Le mouvement de grève commencé dans quelques bureaux de poste liégeois il y a deux semaines s'est étendu à Bruxelles.

Je comprends que bpost doive améliorer ses méthodes, son organisation, face à un marché de plus en plus concurrent. Je comprends aussi les facteurs, qui ne doivent pas devenir les victimes de ces systèmes automatisés, qui ne fonctionnent pas de façon optimale.

Une rencontre a eu lieu, aujourd'hui, entre la direction de bpost et les syndicats. Êtes-vous impliquée dans ces négociations?

Entrevoyez-vous une issue à ce conflit qui touche une dizaine de milliers de foyers, clients de bpost?

08.04 Inge Vervotte, ministre: Vision 2020 souhaite apporter une réponse aux prévisions prudentes indiquant une diminution du volume des envois adressés d'environ 20 % d'ici 2015 et une augmentation des coûts de l'entreprise de 200 millions d'euros. Si bpost décidait de ne prendre aucune mesure, les résultats de l'entreprise pourraient subir une incidence négative de 600 millions d'euros. Rester les bras croisés n'est donc pas une solution.

Bpost veut garantir sa stabilité financière et respecter ses engagements de service universel et ceux du contrat de gestion.

Je voudrais, pour le surplus, me référer à l'audition de M. Thijs en commission de l'Infrastructure du 25 mars 2011. Il y a notamment fourni des précisions sur le système de tri et sur l'approche qu'il compte adopter en la matière.

Bpost introduit une nouvelle méthode de tri mécanique du courrier.

La nouvelle méthode de tri fait partie intégrante du projet "Vision 2020" de bpost. Ce projet, qui a été adopté par le conseil d'administration du 12 novembre 2010, s'inscrit dans le plan stratégique adopté par le conseil d'administration du 27 août 2010.

Divers aspects de cette nouvelle méthode sont testés dans plusieurs bureaux de poste, dont quelques-uns se situent en région liégeoise.

La direction de bpost sera attentive aux aspects humains du nouveau plan stratégique. La faisabilité de la charge de travail des nouveaux modèles de distribution sera analysée.

Il s'agit d'un engagement que la direction a pris à mon égard. Bpost tient à associer en tout temps les organisations syndicales à la mise en oeuvre du plan stratégique. Une concertation a lieu actuellement avec les partenaires sociaux. Cinq groupes de travail ont été créés en vue d'examiner en détail les aspects opérationnels et humains de la mise en oeuvre du plan.

Une réunion de concertation a lieu cet après-midi. J'espère qu'elle sera constructive. La direction de bpost a certainement la volonté de tenir rigoureusement compte des aspects sociaux de la mise en oeuvre du plan.

08.05 Katrin Jadin: Le souci de la continuité du service public doit rester une priorité. Je resterai attentive au résultat de la concertation de cet après-midi.